

Vous êtes

Vous êtes candidat à l'installation avec un projet de

- mise en place de productions agricoles hors bovins lait, bovins viande, céréales et vigne.
- mise en place d'un atelier de transformation de produits agricoles issus de l'exploitation (hors vins)
- vente d'un produit agroalimentaire dans le cadre d'une démarche de vente directe, circuits courts ou d'une démarche collective de commercialisation de proximité (hors vins)

Vous souhaitez

- Garantir une installation de qualité en déterminant les atouts et faiblesses de l'exploitation support de votre installation.
- Apprécier la faisabilité et la viabilité du projet d'installation

Nous vous proposons

- La réalisation d'une étude de faisabilité, qui permet d'avoir :
 - o Une approche globale en termes de facteurs de productions et activité, de la main d'œuvre disponible, de l'environnement, de la commercialisation envisagée, de la situation juridique, fiscale et administrative
 - o Une approche globale de la rentabilité du projet
 - o Une identification des objectifs personnels
 - o Une synthèse : atouts/contraintes, risques, conditions de réussite, pistes d'évolution

En option, une situation portant sur les aspects :

- statut social et fiscal
- réglementaires
- faisabilité technique
- autonomie d'exploitation
- ...

- Une orientation dans toutes les démarches permettant la concrétisation d'une installation en agriculture.
- Des conseils personnalisés.

Notre expérience/nos références

Des conseillers spécialisés dans l'installation en agriculture.

La Chambre d'agriculture s'appuie sur des compétences associées (autres services de la Chambre d'agriculture, centre Comptable,...) selon la nature du projet.

Nous vous apportons

- L'étude de faisabilité fait d'un rendu en votre présence.
- La mise en forme du dossier de demande d'aide pour cette étude (prise en charge AITA).

LES +

- La spécialisation des conseillers et leurs compétences techniques.
- Une expertise reconnue par les partenaires de l'installation des jeunes agriculteurs.
- L'indépendance du conseil et le respect de la confidentialité.
- Un travail en lien direct avec les autres prestations de service de la Chambre d'agriculture (estimation des bâtiments, estimation du matériel, conseil pour l'installation de jeunes agriculteurs...).

Modalités

Lors d'un rendez-vous au Point Accueil Installation

- ✓ Après avoir récupéré les informations utiles, nous réalisons votre diagnostic d'exploitation vous permettant de faciliter votre installation.

PRIX DE LA PRESTATION

Tarif et conditions de vente : nous consulter
prise en charge partielle (AITA)

Nos engagements de service

- l'écoute, proche pour mieux vous comprendre
- la réactivité, pour garder une longueur d'avance
- l'efficacité, des prestations pertinentes au bon moment
- l'expertise, une large palette de compétences
- la clarté des informations, pour une relation en toute confiance
- l'éthique, des valeurs pour le respect de vos intérêts

Contact :

Madame Laetitia FAYARD
Tél : 03.84.77.14.22
Fax : 03.84.76.52.65

laetitia.fayard@haute-saone.chambagri.fr